

## Cannes Festival : accréditations « Presse écrite et digitale » ouvertes...

Vous pouvez déposer votre demande d'accréditation du 3 février à mi-avril 2025 pour la presse écrite et digitale.

Comment déposer  
votre demande ?

- Créez votre [compte en ligne](#)
- Remplissez intégralement et validez le formulaire d'inscription
- Suivez le traitement de votre demande en ligne via [Mon compte > Mon suivi](#).

Vous pourrez demander une accréditation individuelle pour vous-même, pour un tiers, ou pour un groupe de personnes.

Si votre équipe est composée de journalistes rédactionnels et de journalistes audiovisuels, veuillez déposer vos demandes d'accréditations auprès du service compétent, selon l'activité principale du journaliste.

*A noter : un journaliste ne peut cumuler deux accréditations presse.*

Un email vous sera envoyé pour vous notifier l'acceptation ou le refus de votre demande dans un délai de 3 semaines.

Procédure d'accréditation

Lors de votre inscription, via le formulaire en ligne, il vous est demandé de remplir :

- Les informations sur le média principal et sur le ou les médias secondaires si vous en avez (périodicité, tirage, nombre de visiteurs uniques par mois et nombre de pages vues en moyenne par mois pour le site web...)
- Vos informations personnelles (fonction, portable, adresse e-mail...)

Merci de télécharger, via votre formulaire en ligne, les justificatifs demandés en fonction de votre situation :

## **NOUVELLE DEMANDE D'ACCRÉDITATION**

- Une lettre de mandat à l'en-tête de votre média signée du Rédacteur en chef mentionnant les informations média (périodicité, tirage, audience du web...), la couverture envisagée du prochain Festival, le nom, le prénom et la fonction du journaliste.

*Pour plusieurs demandes d'accréditations sur un même média, merci de télécharger une seule lettre de mandat qui précisera les noms, prénoms et fonctions des journalistes en charge de la couverture print et web.*

- 3 articles récents portant votre signature publiés sur votre média principal
- Une pièce additionnelle permettant de justifier votre demande (facultatif)

## **RENOUVELLEMENT DE DEMANDE SUR LE MÊME MEDIA PRINCIPAL QUE L'ÉDITION PRÉCÉDENTE**

- La couverture de l'édition précédente sur votre média principal
- La couverture de l'édition précédente sur vos médias secondaires s'il y a lieu

*Merci de nous transmettre vos articles print et web uniquement au format PDF.*

*La couverture ne doit pas inclure les articles hors Festival liés aux sorties de films en cours d'année.*

## **RENOUVELLEMENT DE DEMANDE AVEC CHANGEMENT DE MEDIA PRINCIPAL**

- Une lettre de mandat à l'en-tête du nouveau média signée du Rédacteur en chef mentionnant les informations média (périodicité, tirage, audience du web...) et la couverture envisagée du prochain Festival.

*Pour plusieurs demandes d'accréditations sur un même média, merci de télécharger une seule lettre de mandat qui précisera les noms, prénoms et fonctions des journalistes en charge de la couverture print et web.*

- La couverture de l'édition précédente sur votre média principal

- La couverture de l'édition précédente sur vos médias secondaires s'il y a lieu
- Une pièce additionnelle permettant de justifier votre demande (facultatif)

*Merci de nous transmettre vos articles print et web uniquement au format PDF  
La couverture ne doit pas inclure les articles hors Festival liés aux sorties de films  
en cours d'année.*

Si vous rencontrez des difficultés de téléchargement, vous pouvez envoyer votre couverture par email à [mediareport@festival-cannes.fr](mailto:mediareport@festival-cannes.fr).

[Consultez votre dossier en ligne](#)

source : Festival de Cannes

photo : D.R.